



Service de dermatologie

L'UVBTHÉRAPIE



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

BROCHURE
À L'ATTENTION DES PATIENTS
ET DE LEUR FAMILLE

Qu'est-ce que l'UVBthérapie ?

L'UVBthérapie consiste en un traitement par des rayons ultraviolets (UVB) aux propriétés anti-inflammatoires.

L'UVBthérapie est régulièrement prescrite en dermatologie et est généralement très bien tolérée. Les effets indésirables sont rares mais par précaution, une série d'informations / recommandations est reprise ci-dessous.

INDICATIONS REMBOURSÉES PAR L'INAMI

- Psoriasis ;
- lichen plan ;
- parapsoriasis en plaques ;
- lymphomes T / mycosis fongoïde ;
- lucite estivale bénigne (moyennant mesure de la DEM – dose érythémale minimale).

AUTRES INDICATIONS NON REMBOURSÉES

- Dermatite ou eczéma atopique ;
- prurigo ;
- vitiligo.

PRÉCAUTIONS

Le port de lunettes protectrices est important durant la séance. Ces lunettes vous sont fournies par le service de dermatologie. Ces lunettes vous sont fournies par le Service de dermatologie.

Chez l'homme, le port du caleçon est indispensable pendant la séance afin de protéger les organes génitaux externes de l'exposition aux UV.

INFORMATIONS PRATIQUES

La cure complète nécessite en général 20 séances (habituellement 3 fois par semaine espacés de minimum 48 heures).

La quantité d'ultraviolets délivrée ainsi que la durée des séances seront progressivement croissantes.

EFFETS SECONDAIRES

- Des rougeurs ou des sensations de brûlures peuvent apparaître après les séances. Il est important d'en avertir le médecin car, dans ce cas, la dose sera diminuée ou maintenue à l'identique mais ne sera, en aucun cas, augmentée lors de la séance d'UVB suivante. Ce risque est accru en cas de prise concomitante de médicaments photosensibilisants.

Médicaments photosensibilisants à éviter durant la cure d'UVB :

- antibiotiques : tétracyclines, quinolones, sulfamidés antibactériens,
- médicaments du diabète : sulfamidés hypoglycémiants (glipizides),
- médicaments des affections inflammatoires de l'intestin : mésalazine, sulfasalazine,
- médicaments à visée cardiovasculaire : amiodarone, diurétiques thiazides, diurétique de l'anse (furosémide), diltiazem, nifedipine, fibrates,
- médicaments antipsychotiques : phénothiazides, antidépresseur tricycliques (imipramine), fluvaxamine,
- médicaments anti-tuberculeux : isoniazide,
- médicaments dermatologiques : méthotrexate, isotrétinoïne, hydroxychloroquine,
- médicaments anticancéreux, chimiothérapie : vémurafénib,
- anti-inflammatoires non stéroïdiens.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Il est donc important d'informer votre médecin en cas de modification de votre traitement habituel ;

- des démangeaisons peuvent être ressenties pendant ou juste après la séance, l'application d'une crème hydratante sera bénéfique.

CONTRE INDICATIONS DE L' UVBTHÉRAPIE

- Antécédent de cancer cutané (à discuter avec votre médecin).



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

SUIVEZ-NOUS SUR



COMMU-DSO-407

octobre 2019

INFORMATIONS

**DÉPARTEMENT DE MÉDECINE INTERNE
ET SERVICES ASSOCIÉS**

SERVICE DE DERMATOLOGIE

CONTACT : +32 2 764 14 72



Éditeur responsable : Thomas De Nayer / Service de communication
Photos : Shutterstock

Cliniques universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles
www.saintluc.be

© Cliniques universitaires Saint-Luc

Vous souhaitez vous inspirer de cette brochure ? Merci de nous contacter préalablement.